

# BAC PRO

## Technicien en installation des Systèmes Énergétiques et Climatiques

Présentation à un diplôme de la spécialité en fin de 2<sup>ème</sup> année (BEP ou équivalent)

**BAC PRO 3 ANS**  
après la 3<sup>ème</sup>

### Conditions d'accès

- ✓ Avoir le niveau fin de 3<sup>ème</sup> de Collège ou 3<sup>ème</sup> DP3,
- ✓ Avoir le niveau fin de 3<sup>ème</sup> Prépa Métiers, ou avoir suivi une 2<sup>de</sup>,
- ✓ Étude du dossier scolaire,
- ✓ Entretien de motivation avec l'élève et sa famille.

### Finalités

- **ACQUÉRIR** une qualification professionnelle de Technicien de niveau IV.
- **LE TITULAIRE DU BAC PRO** "Technicien en Installation des Systèmes Énergétiques et Climatiques" est un technicien professionnel chargé de la réalisation d'équipements énergétiques et climatiques. Il intervient dans les domaines d'application tels que le sanitaire, le thermique, la climatisation et la ventilation.
- **SES ACTIVITÉS PRINCIPALES** concernent l'implantation, la pose et le montage des équipements en les raccordant aux éléments des installations fluidiques et électriques. Il réalise la mise en service des installations, leurs réglages et configure leurs régulations. Il prend en compte l'évolution des techniques dans le cadre des nouvelles énergies et des énergies renouvelables.
- **IL DEVRA DISPOSER** d'aptitudes d'écoute vis-à-vis des autres corps d'état du bâtiment et de qualité de communication en direction de ses clients.

### Contenu de la formation

#### Enseignement Général

- Français
- Histoire/Géographie
- Mathématiques
- Sciences physiques
- Anglais
- Arts appliqués
- Éducation physique et sportive

#### Enseignement Technologique

- Sanitaire, Thermique (pompe à chaleur, solaire, etc.)
- Climatisation
- Électricité domestique et industrielle
- Hydraulique, Régulation
- Froid Industriel
- Construction (DAO, CAO)
- Économie et Gestion
- Hygiène, Prévention, Secourisme

### Effectifs

- 15 élèves en 1<sup>ère</sup> année (2<sup>de</sup> PRO)
- 15 élèves en 2<sup>ème</sup> année (1<sup>ère</sup> PRO)
- 15 élèves en 3<sup>ème</sup> année (Term. Bac Pro)



### Organisation des Études

- **Durée :**  
3 ans.  
2 ans pour les élèves déjà titulaires d'un BEP ou un CAP Industriel.
- **Statut scolaire**  
Période de 22 semaines de formation en entreprise réparties sur les 3 années.

### Examen

- **BAC PRO** (Baccalauréat Professionnel).
- **En fin de 2<sup>ème</sup> année**, les élèves présentent un diplôme de niveau V (le BEP ou équivalent).

- **Contrôle en cours de Formation (CCF)** et épreuves ponctuelles terminales en fin de 3<sup>ème</sup> année.

### Poursuite d'études

- **B.T.S. du secteur Énergétique** pour les élèves bénéficiant d'un bon dossier scolaire.
- **Mentions complémentaires** "Technicien en Énergies Renouvelables" - Option B : Énergie Thermique.